

12/12/2023

Le collectif d'aide aux migrants craint le pire

LE COUP de théâtre de lundi à l'Assemblée nationale, où une majorité a rejeté le projet de loi immigration présenté par le gouvernement, ne rassure pas le collectif 50 pour les droits des étrangers qui avait manifesté contre ce texte, samedi dernier, à Coutances (voir notre édition du 10 décembre).

« Loi purement politicienne »

« Avec cette motion de rejet, les choses prennent une tournure différente », relève Louis Gastebois, cosecrétaire du collectif qui regroupe plusieurs organisations d'aide aux migrants dans le département. Le projet de loi va être soumis à une commission mixte paritaire (CMP) constituée de sept députés et sept sénateurs.

« On se demande si c'est une bonne chose, commente Philippe Montary de la Ligue des droits de l'Homme et d'Alternatives solidaires. La CMP est composée principalement d'élus de droite, en particulier LR, qui vont pousser à revenir à la version du Sénat qui remet en cause, entre autres, l'aide



→ Une partie des membres du collectif départemental pour les droits des étrangers.

médicale de l'État, le regroupement familial et le droit du sol. » Un texte inadmissible pour les défenseurs des migrants qui auraient préféré un débat.

« Il est possible qu'il ne revienne pas devant l'Assemblée nationale s'il n'y a pas d'accord dans la CMP. » Le collectif s'accroche à cet espoir, le président de la République, Emmanuel Macron, ayant annoncé qu'il n'y aurait ni dissolution de

l'Assemblée ni 49.3 et qu'en l'absence de compromis, le projet de loi serait retiré. Dans le cas contraire, la version consensuelle sera soumise au vote des deux chambres, Sénat et Assemblée nationale avec « le risque d'un texte plus dur et dangereux pour les migrants et les associations de défense des migrants ».

La version initiale ouvrait des possibilités d'emploi pour les

migrants dans les métiers en tension. Le collectif 50 prône l'intégration des demandeurs d'asile et un accès au travail dès qu'ils bénéficient de ce statut. Il observe un changement de regard dans le département. « De plus en plus, les employeurs ont une vision positive, constate Chantal Tambour de la Ligue des droits de l'Homme. Les artisans, qui étaient réticents, sont au-

jourd'hui ouverts avec de beaux exemples d'intégration ». « Par beaucoup de points, en particulier par ses apports économiques, démographiques et culturels, la migration est une chance pour les pays d'accueil », estime Jean-Claude Groud, délégué départemental de la Pastorale des migrants.

Pour le collectif, le débat public est « pollué » par un discours qui désigne « le migrant comme délinquant ». « Depuis 1980, c'est la 29^e loi sur l'immigration. Les textes s'empilent et ne sont jamais évalués. C'est une loi purement politicienne » qui risque de mettre à mal des avancées.

Le collectif a désormais des relations établies avec la préfecture : « On aura deux réunions par an ; la première a eu lieu le 6 décembre. On a convenu d'étudier 10 à 15 dossiers à chaque rencontre. Dans le contexte politique national, particulièrement angoissant, on espère que ce dialogue va pouvoir continuer ». « Pour l'heure, le seul espoir est que ce projet de loi tombe à l'eau... »